



Communiqué de presse

Entrée en vigueur de la nouvelle CCT pour le secteur des EMS

Un accord équilibré après trois ans de négociations paritaires

Genève, le 1^{er} avril 2025 – Après trois années de discussions constructives menées dans un cadre paritaire entre employeur·es et partenaires sociaux·ales, la nouvelle Convention collective de travail des établissements médico-sociaux (CCT-EMS) entre officiellement en vigueur le 1^{er} avril 2025. Cet accord marque une avancée significative pour le secteur en intégrant des évolutions sociétales majeures tout en assurant un équilibre entre les besoins des employé·es et ceux des institutions.

Fruit d'un dialogue social approfondi, la nouvelle CCT-EMS modernise les conditions de travail en prenant en compte des thématiques d'actualité telles que l'introduction d'un congé paternité plus généreux, la reconnaissance des différentes formes de famille et l'aménagement des conditions de travail en fin de carrière, notamment des collaborateur·trices ayant plus de 55 ans et un renforcement des droits syndicaux. La nouvelle CCT renforce le droit et l'accès à la formation du personnel. Dans un secteur où l'humain est au centre, la nouvelle CCT a également repris et surtout amélioré la loi sur les proches aidant·es. Ces avancées répondent aux évolutions légales et aux attentes des professionnel·les du secteur, garantissant ainsi une meilleure prise en compte de la diversité des parcours de vie et des besoins des employé·es.

La mise à jour de cette convention collective témoigne de la capacité des acteur·rices du domaine médico-social à collaborer pour construire un cadre de travail actuel et adapté aux enjeux contemporains. En conciliant attractivité du secteur et viabilité des établissements, cet accord représente une avancée pour l'ensemble des parties prenantes.

Les partenaires sociaux se félicitent de l'aboutissement de ce processus de négociation et réaffirment leur engagement à poursuivre un dialogue social constructif en faveur d'un secteur médico-social fort et pérenne.



Contacts :

Florian Erard, Secrétaire général Fegems, 079 557 49 92
Jean-Marc Guinchard, Secrétaire général Agems, 079 550 16 06
Odile Lacour, Secrétaire générale ASI Genève, 022 301 51 00
Clara Barrelet, Secrétaire syndicale SIT, 022 818 03 00
Quentin Stauffer, Secrétaire syndical SSP, 076 296 73 48
Komla Kpogli, Secrétaire régional SYNA, 022 304 86 00
Arlette Messi, Secrétaire syndicales UNIA, 022 949 12 27

Les EMS de Genève, troisièmes employeurs du Canton

Avec ses 5'000 emplois, le secteur des établissements médico-sociaux représente le troisième employeur du Canton au niveau du secteur publique et parapublique. Au sein des EMS, on ne dénombre pas moins de 55 professions différentes pour offrir des prestations de soins, d'hôtellerie, d'animation socio-culturelle et d'administration.

Sur les 54 EMS du Canton, 51 sont tenus d'appliquer la Convention collective de travail des EMS de Genève en vertu de la Loi sur la gestion des établissements pour personnes âgées (LGEPA), les trois autres étant des établissements publics autonomes soumis à la Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux (LPAC).

La Fédération genevoise des structures d'accompagnement pour seniors (Fegems), signataire historique de cette CCT, est maintenant rejointe par l'Association genevoise des EMS (Agems) au rang des représentantes de la part employeur. Cinq syndicats et association professionnelle constituent la part syndicale avec l'Association suisse des infirmières et infirmiers, ASI - Section Genève (ASI-GE), le Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs (SIT), le Syndicat des services publics (SSP/VPOD), le Syndicat interprofessionnel SYNA, UNIA.

Fegems, Fédération genevoise des structures d'accompagnement pour seniors

Agems, Association genevoise des structures d'accompagnement pour seniors

Unia, Syndicat Unia Région Genève

SIT, Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs

SSP-VPOD, Syndicat des Services Publics Genève

Syna, Syna – le syndicat – Secrétariat rég. Genève

ASI Genève, Association Suisses des infirmières et infirmiers section Genève